



Une année de grands travaux

2010 fut encore une année de travaux importants sur la commune s'inscrivant pour la plupart dans le cadre de grandes opérations planifiées. Tous répondent à un unique objectif : améliorer le cadre de vie des habitants en respectant une démarche environnementale et en favorisant l'accessibilité.

La disparition des réseaux électriques et téléphoniques aériens avenue du Petit Lac, l'enfouissement des containers à ordures rue Massenet ou encore le nouveau péristyle du centre commercial des Raguenets bouleversent le paysage urbain traditionnel. L'installation d'un magasin de producteurs locaux comme la construction d'un pôle d'arts martiaux constituent autant d'équipements innovants mis à la disposition du public.

Nos investissements se poursuivront l'année prochaine mais de façon moins notable, compte tenu d'une part de l'ampleur des réalisations sur 2010 et d'autre part de la rigueur budgétaire imposée par la situation économique et financière actuelle.

Saint Gratien, comme les autres collectivités locales, participe à l'effort engagé par l'Etat en vue de réduire le déficit public. Le budget municipal, voté le 16 décembre dernier, s'inscrit dans ce cadre de maîtrise des dépenses, sachant que seuls 16% des recettes d'investissement proviennent des subventions (Etat, Région, Département...).

Si des opérations sont finalisées et d'autres voient le jour en 2011, la plus significative étant l'achèvement du cœur de ville, la nécessité de tenir compte des effets de la crise impose aujourd'hui aux collectivités locales, quelles qu'elles soient, d'espacer dans le temps leurs programmes de travaux.

Le Maire,
Conseiller régional d'Ile-de-France
Jacqueline EUSTACHE-BRINIO ❖

Espaces publics

Equipements publics

Le Carré Nature

Accessibilité pour tous

Numéro spécial "travaux 2010"

Offrir un environnement de qualité aux habitants est la première ambition de la Municipalité. Pour y répondre, un budget conséquent est chaque année consacré aux travaux.

Dans ce nouveau numéro «spécial travaux», nous vous proposons un point sur l'ensemble des opérations effectuées ou prises en charge sur le budget 2010.

Garantir un cadre de vie satisfaisant aux 21 000 Gratiennois et répondre à leurs besoins en termes d'équipements et

d'espaces publics nécessite une véritable implication de la part des élus et des services.

Cette année, une enveloppe de 7 924 000 € a été nécessaire à la réalisation de l'ensemble des travaux, financés en partie par des subventions à hauteur de près de 2,7 millions d'euros.

Déneigement : rappel des obligations des riverains

Courant décembre, Saint Gratien s'est réveillé sous un important manteau neigeux...

Selon les articles 99-8 du Règlement Sanitaire Départemental, en temps de neige et de glace, «les propriétaires ou leurs préposés ainsi que les locataires sont tenus de balayer la neige après grattage, au besoin, et de casser la glace sur toute la longueur et toute la largeur du trottoir bordant la propriété qu'ils possèdent ou qu'ils occupent. En cas de verglas, les propriétaires ou locataires jetteront des cendres, du sable ou du sel sur le trottoir. Les opérations de déblaiement des trottoirs devront être commencées au plus tard dès la fin de la chute de neige, si elle se produit avant 19h ou dans le cas contraire, le lendemain matin dès 8h».

Par ailleurs, de novembre à mars, une équipe technique d'astreinte est mobilisée. Elle veille quotidiennement, 24h/24, pour faire face aux risques de neige et de verglas sur la voirie et les lieux publics et effectue des opérations régulières de salage et de déneigement.

Espaces publics

Avenue du Petit Lac

Enfouissement des réseaux téléphoniques, éclairage public et électricité ainsi que réfection de la voirie.

Période des travaux :

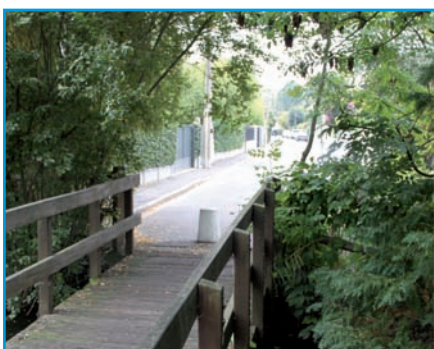
octobre 2010 - 1er semestre 2011

Coût des travaux : 1 006 759 €

Subventions :

> Conseil général (256 804 €),

> Syndicat SMDEGTVO (75 181 €)



Rue de l'Avenir

Réaménagement complet de la rue de l'Avenir.

Phase finale de la requalification de la voirie (tronçon rue Hector Berlioz – chemin des Dix Arpents). Cette rue est classée d'intérêt communautaire*.

Période des travaux :

novembre 2010 - janvier 2011

Coût des travaux : cette opération est entièrement financée par la CAVAM



* «Classé d'intérêt communautaire» fait référence à la compétence économique transférée à la CAVAM (Communauté d'agglomération de la vallée de Montmorency). Les dépenses engagées (chaussée, trottoir, éclairage public) dans les zones d'activité sont ainsi assumées par la structure intercommunale. En dehors de ces zones, d'autres critères, comme les liaisons intercommunales, permettent de bénéficier de cette prise en charge (uniquement en ce qui concerne la chaussée).

Travaux d'accessibilité sur l'espace public

Dans le cadre de la loi handicap de 2005, il a été procédé à la pose de bandes d'éveil podotactiles et l'abaissement des bordures sur les traversées piétonnes sur toute la ville.

Période des travaux :

octobre/novembre 2010

Coût des travaux : 80 000 €



Enfouissement des containers rue Massenet

Les travaux d'aménagement de voirie ont pour objectif d'uniformiser le mode de collecte des déchets sur l'ensemble du quartier, d'améliorer la propreté de l'espace public et le cadre de vie, de prévenir tout nouvel incendie dans le quartier, de réduire les charges de copropriété par la suppression des vides ordures et la sortie des bacs roulants.

Période des travaux :

3^{ème} trimestre 2010 pour la copropriété STU (1^{er} trimestre 2011 pour la copropriété des Trois Tours)

Coût des travaux : 102 366 €



5,7 km

Le nombre de km de voirie classée d'intérêt communautaires sur la ville

Equipements publics

Ecole Raymond Logeais

Réhabilitation extérieure du groupe scolaire (réfection de l'étanchéité et mise en place d'un bardage extérieur avec isolation thermique).

Période des travaux :

juin - octobre 2010

Coût des travaux : 576 136 €

Subventions :

> Conseil général (186 605 €)



Ecole Jean Sarrailh maternelle

Reprise de peinture sur les plafonds et la cage d'escalier ; pose d'un revêtement de sol en dalles.

Période des travaux : été 2010

Coût des travaux : 5 800 €

Ecole Grusse Dagneaux

Réhabilitation de la peinture de la classe n° 7.

Période des travaux : été 2010

Coût des travaux : 3 500 €

Ecole Edouard Herriot maternelle

Pose d'un revêtement de sol en dalles.

Période des travaux : été 2010

Coût des travaux : 3 550 €

Ecole Jean Jaurès

Pose d'un revêtement de sol en dalles dans le réfectoire.

Période des travaux :

juin - octobre 2010

Coût des travaux : 7 450 €

Ecole Jean Moulin

- Démolition du préfabriqué

(transfert de la bibliothèque à l'intérieur de l'école) qui a permis un agrandissement et un réaménagement de la cour de la maternelle.

Période des travaux : été 2010

Coût des travaux : 50 910 €

- Peinture des radiateurs de la cuisine.

Période des travaux :

juin - octobre 2010

Coût des travaux : 960 €

Hôtel de ville

Remplacement des moquettes par un revêtement de sol en dalle PVC (plusieurs bureaux et local informatique).

Période des travaux : année 2010

Coût des travaux : 9 600 €

Centre culturel du Forum

Reprise des peintures dans les toilettes des femmes.

Période des travaux : août 2010

Coût des travaux : 2 700 €

Tennis couvert des Cressonnières

Reprise des boiseries.

Période des travaux : juillet-août 2010

Coût des travaux : 8 350 €

Salle de tennis de table des Cressonnières

Réfection totale d'une aire de jeux : une chape de béton a été coulée et un nouveau sol plastique spécialement conçu pour le sport a été posé.

Période des travaux : de juillet à

septembre 2010

Coût des travaux : 28 750 €

Direction des Services Techniques, de l'Urbanisme et de l'Aménagement

Remplacement des moquettes dans les bureaux du rez-de-chaussée et de l'étage par un revêtement de sol en dalles PVC.

Période des travaux : juillet-août 2010

Coût des travaux : 9 100 €

Centre commercial des Raguenets



La requalification de l'espace public du Centre commercial des Raguenets a débuté en juin dernier.

Elle se caractérise par la mise en place, le long des commerces, d'un nouveau péristyle en bois (pin Douglas) coiffé par des bacs en aluminium, la revalorisation des bandeaux «porte-enseigne», la mise en lumière de l'espace et la sécurisation de la place pour réserver son usage aux piétons.

Période des travaux :

juin 2010 – mars 2011

(reprise des revêtements de sol en asphalte au printemps 2011)

Coût des travaux : 966 900 €

Subventions :

> *Etat (252 433 €),*

> *Conseil général (191 473 €),*

> *CAVAM (30 000 €).*

Archives municipales

Une première tranche de travaux a été effectuée en 2009.

Pour la deuxième tranche, les agents communaux du service bâtiment ont travaillé sur l'aménagement complet du local : l'habillage des murs, la réfection complète du sol, l'éclairage et la ventilation.

Seul le rayonnage mobile a été confié à une entreprise privée.

Période des travaux :

juillet - octobre 2010

Coût des travaux : 55 000 €

Halle des producteurs : "Le Carré Nature"

Situé au cœur du Centre commercial des Raguenets, ce nouveau magasin de vente directe de produits locaux est ouvert depuis le 30 novembre 2010.

Conçus et dirigés par les services techniques de la ville, les travaux ont porté sur le réaménagement complet d'un local commercial appartenant à la commune.

Ce nouveau concept de commerce tenu par les producteurs eux-mêmes permet aux Gratiennois d'acheter tous types de produits locaux, frais et/ou bios, sans intermédiaire, directement «du producteur au consommateur». Vous y trouverez quatre types de producteurs : un volailler, un maraîcher, un fromager et un producteur bio.

Le magasin est ouvert :
du mardi au vendredi de 15h à 19h
et le samedi de 9h30 à 12h30 et
de 15h à 19h.

Renseignements : 01 34 17 84 84

Période des travaux :
de juin à novembre 2010
Coût des travaux : 158 300 €
Subventions :
> *Conseil régional (109 310 €)*



Nouveau dojo «Guy Dupuis»

Conçu comme une grande maison japonaise de 1 295 m² de surface, cet équipement a pour principaux matériaux le bois et le verre.

Il comprendra trois salles de combat, une salle de musculation et des locaux dédiés aux associations.

Les surfaces vitrées apporteront luminosité et transparence dans les différents espaces intérieurs.

Le coût des travaux, de la maîtrise d'œuvre et du pilotage s'élève à plus de 3 millions d'euros.

Période des travaux :

mars 2010 - mars 2011

Coût des travaux : 3 420 000 €

Subventions :

> Conseil régional (1 million d'€)

> Conseil général (600 000 €)



Accessibilité pour tous

La «commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées» a été créée par délibération du conseil municipal du 22 mai 2008. Elle est composée d'élus et de représentants des personnes handicapées.

Le rôle de cette commission est en particulier de dresser le constat de la situation existante, de proposer des solutions, de réaliser un plan de mise en accessibilité, de sensibiliser le public au problème du handicap et enfin de rédiger un rapport annuel.

Le diagnostic réalisé en 2009 a ainsi permis à la commission d'évaluer l'état d'accessibilité du cadre de la voirie et des espaces publics.

Ainsi, le territoire gratiennois a été divisé en différentes zones et plusieurs niveaux de priorité ont été définis :

- Priorité 1 : accès aux écoles, collèges, commerces, culture, culte, Poste, police,

Ecole Jean Zay



L'école maternelle Jean Zay et son centre de loisirs sont désormais totalement ouverts ! Depuis l'incendie volontaire qui avait ravagé au total plus de 450 m² de locaux en mai 2009, les travaux se sont déroulés en trois phases.

Les derniers réaménagements entrepris concernent le centre de loisirs, le dortoir des enfants, la salle de jeux et les sanitaires.

La reconstruction s'est déroulée à l'identique mais des améliorations ont été apportées d'un point de vue environnemental : fenêtres à double vitrage, détecteur de présence, etc.

Période des travaux :

juin 2009 – octobre 2010

Coût des travaux : 786 000 €

Remboursement assurance :

740 000 €

services sociaux et techniques.

- Priorité 2 : voies CAVAM ou ayant une circulation importante.

- Priorités 3 et 4 : voies de desserte locale ou résidentielle ayant un trafic moyen ou faible.

En 2010, la quasi-totalité des passages piétons a été traitée (abaissement des trottoirs et mise en place de bandes podotactiles).

En termes d'éducation, le diagnostic précise que la ville dispose déjà d'établissements scolaires maternels et primaires où l'accès aux enfants présentant un handicap est possible. Des aménagements complémentaires sur cinq écoles (Jules Ferry, Pauline Kergomard, Jean Zay maternelle, Jean Zay primaire, Grusse Dagneaux) seront effectués en 2011 afin de les rendre accessibles.

Crèche environnementale «Les Coccinelles»

L'année 2010 a été consacrée à la réalisation des études et à la consultation des entreprises.

Ainsi, aujourd'hui, treize entreprises ont été choisies pour construire ce nouvel équipement à basse consommation énergétique.

Période des travaux :

mars 2011 – mars 2012

Coût des études en 2010 : 165 720 €



7,9 millions d'euros

**C'est le budget total
consacré aux travaux
en 2010**

**Part totale des
subventions allouées
à la commune
en 2010 : 2 698 693 €**

- Conseil général du Val d'Oise :
1 234 882 €

- Conseil régional d'Ile-de-France :
1 106 198 €

- Etat : 252 433 €

- Syndicat Mixte Départemental
d'Electricité du Gaz et des
Télécommunications du Val
d'Oise (SMDEGTVO) :
75 181 €

- Communauté d'Agglomération
de la Vallée de Montmorency
(CAVAM) : 30 000 €